

INSCRIPTIONS AU TRANSPORT SCOLAIRE



À PARTIR DU COLLÈGE



**INSCRIPTIONS
OUVERTES À PARTIR
DU 27 MAI 2024**



Par internet sur le site :
www.sylvia.sddv.fr



À l'agence commerciale
Sylvia, à la gare SNCF de
Saint-Dié-Des-Vosges

*Les inscriptions aux transports scolaires sont ouvertes à partir
du 27 mai 2024.*

*Cette démarche est obligatoire pour tous les élèves scolarisés
(y compris pour les élèves déjà inscrits les années précédentes).*

Pour les ayants-droits :
plus tôt l'inscription est faite,
moins cher est l'abonnement

Inscription validée avant le 14 juillet 2024

94 €

Inscription validée entre le 14 juillet et le 15 août 2024

104 €

Inscription validée à partir du 16 août 2024

114 €

(Le tarif pour les non ayants droits
est de 244 €).



Comment inscrire ou réinscrire son (ses) enfant(s) ?

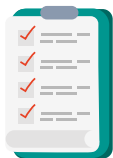
Faire l'inscription en ligne sur le site internet www.sylvia.sddv.fr sur la page « Boutique en ligne ». Si vous possédez déjà une **carte scolaire Syllabe**, il est important de ne pas refaire une nouvelle demande de carte, auquel cas votre demande ne pourra être traitée.

Vous avez déjà une carte scolaire Syllabe ?



1/ Munissez-vous du numéro de votre **carte scolaire Syllabe**.

2/ Allez sur la boutique en ligne et remplissez un formulaire « **Renouvellement d'inscription scolaire** ».



Vous n'avez pas encore de carte scolaire Syllabe ?

1/ Munissez-vous d'une photo, d'une pièce d'identité (carte d'identité, livret de famille, etc.) et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois.

2/ Allez sur la boutique en ligne et faites une « **Demande de carte scolaire** ».

3/ Complétez vos coordonnées. Un e-mail d'enregistrement de la demande vous est envoyé. Utilisez le lien fourni dans l'e-mail et remplissez le formulaire.

Renseignez les informations demandées et suivez les étapes.

Une fois votre demande envoyée, vous recevrez un e-mail de confirmation.

Attention, c'est la date de réception de cet e-mail qui fera foi pour définir le tarif à payer, même si votre demande est refusée pour dossier incomplet ou erroné.

Vous devez dès maintenant recharger le Pass scolaire annuel 2024/2025 sur votre carte en allant sur la boutique en ligne ou à l'agence commerciale Sylvia.

Dès paiement, vous recevrez la preuve de réinscription (par courrier ou directement à l'agence commerciale Sylvia, selon le mode choisi lors de l'inscription).

Une fois votre numéro de carte reçu par e-mail, vous pourrez acheter votre Pass scolaire annuel 2024/2025 sur la boutique en ligne ou à l'agence commerciale Sylvia.

Dès paiement, vous recevrez votre carte Syllabe (par courrier ou directement à l'agence commerciale Sylvia, selon le mode choisi lors de l'inscription).

Si l'élève est en garde alternée et a besoin de 2 transports : le parent qui fait la demande paie l'abonnement, et le second parent se verra délivrer une seconde carte gratuitement.



Ma carte de transport scolaire

Deux moyens de paiement : sur la boutique en ligne ou à l'agence commerciale Sylvia.

En cas de perte ou de vol de la carte, un duplicata payant (5 euros) est à faire à l'agence commerciale Sylvia.

Retrouvez ici toutes les informations dont vous avez besoin !
www.sylvia.sddv.fr

Réseau Sylvia



@Sylvia-Transport
Saint-Dié Agglomération



 **transdev**
the mobility company

Agence Sylvia
Gare SNCF - 88100 Saint-Dié-des-Vosges
Ouverture (sauf jours fériés) :
Lun-Ven : 08h00-13h00 / 14h00-18h00
Sam : 10h00-12h00

0 800 880 676 Service & appel gratuits

Lun-Ven : 08h00-18h00
Sam : 08h00-13h00

L'aggl.

Saint-Dié des Vosges

